



UNION EUROPEENNE

DELEGATION AUPRES DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Le Chef de Délégation

Bujumbura, le 8 avril 2011

253 /2011

Nous, les Chefs de missions diplomatiques européennes, représentés par l'Ambassadeur de l'Union européenne soussigné, souhaitons attirer l'attention des autorités burundaises sur la situation difficile des défenseurs des droits de l'homme au Burundi en général et exprimer notre vive indignation suite au lâche attentat dont a été victime, voici maintenant 2 ans, un des premiers parmi eux, M. Ernest Manirumwa.

En effet, ce 9 avril 2011, on commémorera le 2^{ème} anniversaire de l'assassinat de M Manirumwa, sans que la lumière sur ce crime odieux n'ait été faite. Malgré beaucoup d'efforts et de l'assistance extérieure, les auteurs ainsi que les commanditaires de cet acte barbare n'ont toujours pas été identifiés. Plusieurs éléments de l'enquête mettent en doute la volonté politique de faire justice sur ce cas.

Espérant fortement que l'appareil judiciaire du Burundi fera tout ce qui est en son pouvoir pour élucider le plus vite possible ce crime odieux qui pourrait nuire à la réputation du pays, nous vous prions de croire, Excellence, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.


Stéphane DE LOECKER,
Ambassadeur

Transmis copie pour information à: OLUCOME, absl - Bujumbura

**Ministère des Relations Extérieures
et de la Coopération Internationale**

à BUJUMBURA